

<b>Zeitschrift:</b>	Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses
<b>Herausgeber:</b>	Alliance nationale de sociétés féminines suisses
<b>Band:</b>	31 (1943)
<b>Heft:</b>	638
 <b>Artikel:</b>	Un succès féministe en Angleterre
<b>Autor:</b>	H.H.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-264850">https://doi.org/10.5169/seals-264850</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Le Mouvement Féministe

Parait tous les quinze jours le samedi

**DIRECTION ET RÉDACTION**

Mme Emile GOURL, 17, rue Töpffer

**ADMINISTRATION**

Mme Renée BERGUER, 138, route de Chêne

Compte de Chèques postaux I. 943



Organe officiel  
des publications de l'Alliance nationale  
de Sociétés féminines suisses

Tous les articles signés n'engagent que leurs auteurs

**ABONNEMENTS**

SUISSE..... Fr. 6.—  
ÉTRANGER .. 8.—  
Le numéro .. 0.25

Largur de la colonne : 70 mm.  
Réductions p. annonces répétées

Les abonnements partent du 1<sup>er</sup> Janvier. A partir du Juillet, il est

demandé des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de

l'année en cours.

**ANNONCES**

11 cent, le mm.

Nous ne ressentons les  
malheurs publics, que  
dans la mesure où ils  
touchent nos malheurs  
privés.

TITE-LIVE.

## Travail à domicile

Un terme qui, trop souvent, pour nombre d'entre nous, ne signifie que misère, exploitation, salaires de famine, *sweating-system*, selon l'énergique et trop véridique expression anglaise; n'avons-nous pas relevé tout récemment encore la façon de blouses (les blouses bleues de 1 m. 10 de longeur confectionnées pour nos cheminots) à 50 centimes, soit 30 centimes l'heure?<sup>1</sup> D'autre part, peut-être perdons-nous parfois de vue que ce mot *travail à domicile* peut signifier aussi, et cela spécialement dans certaines régions de notre pays, activité supplémentaire et bienvenue aux travaux agricoles, pendant les mois d'hiver, exécution de tissages, de dentelles ou de sculptures, évoquant soit une sorte de folklore original, soit s'inspirant de modèle nouveaux; et autant nous combattions la première forme de travail à domicile, autant celle-là mérite notre attention et notre intérêt. Car, et il faut le répéter, le travail à domicile n'est un mal que là où ses conditions de vie et de salaires ne sont pas réglées et contrôlées; et même pour l'ouvrière de ville, si elle est normalement payée, il est une aide précieuse en lui permettant de rester chez elle, de s'occuper des siens, de son ménage, à son heure, au lieu d'obéir comme une automate au coup de sifflet de l'entrée à l'usine.

Telles sont quelques-unes des réflexions que suscitait pour nous le dernier rapport de cette Union suisse pour le Travail à domicile, créé en 1931, et qui a déjà à son actif bien des tâches intéressantes, ainsi qu'on nous l'a exposé lors de l'Assemblée générale annuelle, tenue le 10 avril dernier au Château de Neuchâtel. Aide aux groupements féminins et Ouvroirs qui s'occupent de travail à domicile; commandes, à titre d'intermédiaire entre ces œuvres et le Service technique militaire;

<sup>1</sup> Journal *l'Acheteur*, avril 1943.

création de modèles de tricotages, de jouets, d'objets divers dans l'Oberland et le Tessin; stock de matières premières, (laines); publications d'une série de cahiers touchant aux problèmes les plus importants du travail à domicile... on se rend compte par là de la variété de l'œuvre accomplie, à côté de la tâche si importante qui incombe à l'Union de préviser auprès de l'OFIAT sur les demandes de subventions pour travail à domicile adressées à la Confédération. Enfin, on pense bien que cette Association s'est intéressée de très près à la nouvelle loi fédérale sur le travail à domicile, entrée en vigueur, comme le savent nos lecteurs, le 1<sup>er</sup> avril 1942; et ce fut l'un des points importants à l'ordre du jour de cette Assemblée de Neuchâtel, que le rapport présenté par M. Eichholzer, chef de section à l'OFIAT, sur les premières expériences qu'a pu permettre la mise en exécution de cette loi.

(La suite en 2<sup>me</sup> page)

E. GD.

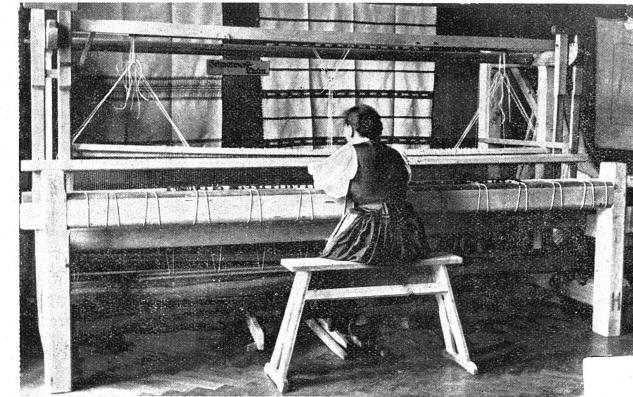
## La vente à tempérament et ses remèdes<sup>1</sup>

### L'aspect juridique de la question.

La vente à tempérament préoccupe les personnes qui s'occupent de questions sociales à cause des dangers qu'elle présente pour les acheteurs; aussi sommes-nous heureuses qu'une élève de l'Ecole d'études sociales de Genève ait consacré son travail de diplôme à ce sujet. Le travail de Mlle Degoumois est en effet très intéressant et il constituera certainement une contribution très utile à la solution de ce problème.

Mlle Degoumois, après avoir indiqué les caractères de l'institution, donne les résultats d'une enquête qu'elle a faite à Genève sur cette vente

<sup>1</sup> Valy DEGOUMOIS (Neuchâtel): *La vente à tempérament et ses remèdes*, travail présenté à l'Ecole d'Etudes sociales de Genève, en vue de l'obtention du diplôme. La Chaux-de-Fonds, Fiedler S. A. Arts graphiques 1942.



Cliché „Die Frau in Leben und Arbeit“

Une tisseuse alerte à l'ouvrage...

et qui lui a permis d'en mesurer les inconvenients. Elle cherche ensuite les remèdes et les a classés en remèdes d'ordre juridique, économique, social et éducatif.

Nous ne reviendrons pas sur les solutions économiques, sociales et éducatives que propose l'auteur, car elles ont déjà été exposées dans ce journal.<sup>2</sup> Mais nous voudrions mentionner quelques-uns des remèdes d'ordre juridique qui ont été proposés. Ils nous intéressent d'autant plus que la Commission d'études législatives de l'Alliance des sociétés féminines suisses a étudié la question, et qu'elle a adressé une pétition au Département de justice et police, en 1941, pour lui demander de préparer une révision des dispositions légales dans ce domaine. Sans attribuer à la révision demandée une importance trop grande, car elle ne constitua pas un remède infallible, nous comptons qu'elle contribuera tout de même à réduire les inconvenients qu'entraîne l'institution des ventes par acomptes. Appliquée en même temps que les remèdes d'ordre social et économique, elle aboutirait au but que nous recherchons.

Tout d'abord le contrat devrait indiquer le prix au comptant en même temps que le prix à tempérament. Mlle Degoumois nous apprend qu'une loi anglaise, entrée en vigueur en 1939, a adopté cette disposition qui permet à l'acheteur de mesurer combien le prix qu'il paie, dans une vente à tempérament, dépasse la valeur de l'objet. L'Alliance des sociétés féminines va même plus loin et demande que les contrats indiquent aussi le taux de l'intérêt annuel que l'acheteur paie au vendeur, car ce chiffre lui ouvrirait les yeux. En effet, en calculant les majorations demandées, on a constaté que l'acheteur paie parfois au vendeur un intérêt allant jusqu'à 64 % !

Une autre réforme consisterait à interdire au vendeur la reprise de l'objet, lorsque les trois-quarts du prix de vente ont été payés. Actuellement, le code prévoit bien qu'en reprenant l'objet, le vendeur doit restituer les acomptes qu'il a perçus sous déduction d'un loyer équitable et d'une indemnité pour la détérioration de la chose. Mais à ce moment, le loyer et l'indemnité sont souvent si élevés que l'acheteur perd tout ce qu'il a versé. Il semble donc que, lorsque le prix est presque intégralement versé, il serait équitable d'obliger le vendeur à se contenter de poursuivre en paiement du solde de sa créance.

On a proposé aussi de fixer le for, c'est-à-dire le lieu de juridiction, au domicile de l'acheteur. C'est ce que fait la loi anglaise, dit Mlle Degoumois, et cela a une assez grande importance, car les maisons de commerce imposent en général par contrat leur propre juridiction à l'acheteur, l'obligeant à s'adresser à un tribunal quelquefois éloigné et lui rendant ainsi sa défense pratiquement très difficile.

Enfin Mlle Degoumois propose encore une réforme intéressante, en demandant « que la vente à tempérament soit limitée aux cas où elle peut être

utile, c'est-à-dire lorsqu'elle sert à l'acquisition d'instruments de travail. »

Il est exact, en effet, que c'est dans ces cas que la vente par acomptes est recommandable, car l'individu qui achète par acomptes un instrument de travail voit ses forces de production accrues et pourra, grâce à son travail, payer les acomptes de l'outil acheté à crédit. On pourrait objecter qu'on excluerait ainsi un très grand nombre de ventes à tempérament. Sur 242 ventes que Mlle Degoumois a examinées, 69 seulement se rapportaient à des instruments de travail, de sorte que toutes les autres auraient été exclues et, parmi elles, se trouvent des achats d'objets de luxe, dont on pouvait certes se passer, mais pour lesquels la vente par acomptes entraîne aussi le moins de dommage. En effet, si le vendeur reprend la chose parce que l'acheteur est arrêté dans ses paiements, celui-ci ne perd en somme qu'un objet qui ne lui était pas indispensable...

D'autre part, à côté des objets de luxe, il existe toute une série de choses qui, sans être des instruments de travail, sont éminemment utiles, comme meubles, fourneaux-potagers, vêtements. Et l'on peut se demander s'il est vraiment nécessaire d'interdire, dans ces cas, une réserve de propriété qui en facilite l'acquisition à l'acheteur par la garantie qu'elle donne au vendeur.

Quoi qu'il en soit, il était bon que cette question fut soulevée et discutée avec les autres remèdes destinés à atténuer les inconvenients dus à l'abus des ventes par acomptes. Il est nécessaire d'attirer l'attention sur tous les aspects de ce problème dont l'importance est indéniable, puisque Mlle Degoumois nous dit que, dans les villes, le 30 à 50 % des ventes seraient conclues par acomptes.

Antoinette QUINCHE, av.

## Un succès féministe en Angleterre

Dans sa dernière lettre adressée à notre journal, Mrs. Corbett Ashby, à côté de la célébration des « noces d'argent du suffrage féminin » (1918-1943), mentionnait l'aboutissement final de la campagne illégalement menée par les féministes anglaises contre la disposition injuste, qui accordait aux victimes masculines des dommages de guerre une indemnité plus élevée qu'aux victimes féminines. « Les bombes ne choisissent pas ! »... était devenu le cri de ralliement de toutes celles qui, remarquablement conduites par Mrs. Tate, députée aux Communes, ont multiplié débats sur meetings pour faire cesser cette injustifiable anomalie. Enfin, le gouvernement a cédé, et sans doute, et comme l'indique ci-après notre correspondante à laquelle nous devons les détails qui suivent, l'influence de l'auteur du Plan Beveridge a-t-elle été marquante, pour relever tout spécialement le montant de l'indemnité accordée aux ménagères victimes de bombardements. Ces détails



Cliché „Die Frau in Leben und Arbeit“

Connaissez-vous le Chant de la chemise du poète anglais ?... Le voilà tristement réalisé sous vos yeux.

<sup>2</sup> Nos 612 et 613 (1942).

reçus directement de Londres par télégramme ne pourront manquer d'intéresser vivement nos lecteurs. (Réd.).

...A partir du 19 avril 1943, tous les civils, hommes et femmes, subissant un dommage physique du fait de la guerre, recevront la même indemnité au montant de 37 shillings par semaine, payable pendant six mois. C'est la catégorie des ménagères qui bénéficiera le plus de cette nouvelle décision; d'après le système précédemment en vigueur une ménagère, atteinte lors d'un raid aérien, ne recevait que 10 sh. 4 par semaine et une femme ayant une occupation lucrative 28. La nouvelle disposition confirme donc le statut de la ménagère selon les lignes du Plan Beveridge. Sir William d'ailleurs a été lui aussi appelé à témoigner devant le Comité créé pour étudier cette question des indemnités, et a, une fois de plus, présenté des arguments en faveur de l'abolition des différences de traitement, non seulement entre les sexes, mais encore entre les occupations des personnes visées.

...On l'a dit: la distinction entre hommes et femmes dans ce domaine des dommages de guerre était manifestement injuste: par exemple une femme blessée en service commandé — service du feu ou toute autre activité de la défense nationale — recevait une indemnité inférieure à celle que touchait un homme blessé en restant tranquillement dans un abri. Un homme guetteur d'incendie pouvait toucher une indemnité de 3 livres 4 par semaine, et une femme, pour le même service, ne dépassait pas 2 livres 12! Le Comité spécial a balayé toutes ces complications et toutes ces injustices. Notons que ce Comité était composé de dix hommes et de cinq femmes représentant tous les partis politiques... Une indication sur l'attitude qu'allait prendre la Chambre contre le gouvernement avait été donnée quelques semaines auparavant, lorsque 95 membres de tous les partis soutinrent, contre le gouvernement, la motion présentée par Mrs. Tate; et certes, si quelqu'un a droit à des élégances pour le succès obtenu, c'est bien elle que tous les membres du Parlement ont tenu à féliciter. Ainsi tombe une nouvelle barrière et disparaît une autre injustice.

H. H.

## Le travail de guerre des femmes allemandes

D'une lectrice outre-frontière de notre journal, nous recevons les renseignements qui suivent, qui seront certainement très intéressants :

...Combien vous avez raison de réclamer en faveur des femmes facteurs! Nous avons fait ici les meilleures expériences avec elles, et elles constituent une physionomie courante de la vie de nos rues. Je puis en dire autant du rôle des femmes dans les chemins de fer, qui travaillent comme conducteurs dans tous les trains et jouissent auprès du public de la même autorité que les

**La Résidence**  
11, Florissant - Genève  
**Hôtel - Restaurant - Bar**  
Grands et Petits Salons pour Réceptions  
G. E. LUSSY, Directeur



## Glancé dans la presse...

### Et voici les Américaines à l'œuvre...

C'est à un communiqué de la Feuille d'Avis de Vevey, que nous empruntons les détails publiés par Mary Anderson, la directrice bien connue du Bureau du Travail féminin aux Etats-Unis, sur le concours apporté par les femmes à la défense nationale et évalué, il y a quelque temps déjà, à plus de deux millions de forces individuelles :

La commission de la main-d'œuvre pour les industries de guerre estime que les femmes peuvent remplir le 80 % des emplois dans vingt et une industries-clés de la défense nationale.

Les femmes travaillent avec zèle à côté des hommes, endossant une responsabilité grandissante dans la production de guerre. Elles exécutent des travaux considérés jusqu'ici comme réservés aux hommes, se montrant en de nombreuses circonstances aussi capables que ces derniers, et dans certains cas, mieux douées.

La grande majorité des femmes travaillant pour la défense nationale sont employées dans la production industrielle. Un grand nombre d'entre

hommes: durant mes nombreux voyages, il ne m'est jamais arrivé d'en voir une en difficultés pour faire exécuter un règlement ou se faire respecter. Dans les trains électriques et les tramways, la moitié du personnel au moins est constitué par des femmes, les postes les plus faciles étant remplis par les étudiantes selon une rotation hebdomadaire.

...Je n'entreprendrai pas de vous parler du travail des femmes dans les fabriques, car il y faudrait des volumes. Elles détiennent même des postes difficiles pour lesquels elles ont été spécialement préparées; l'on a aussi abrégé la durée du travail en vue de l'emploi des mères avec de petits enfants: toutes choses qui, autrefois, auraient été déclarées impossibles! Le nettoyage des trains est aussi fait par des femmes, qui portent à cet effet une sorte de pantalon très commode. D'ailleurs la femme en uniforme est une figure à laquelle nous nous sommes parfaitement habitués: par exemple toutes les femmes conductrices de train portent le même pantalon que les hommes, alors que les employées de l'administration aéronautique, celles de la Radio, et de tous les postes relevant de l'Armée endoscent sur leur robe un fourreau gris-bleu ou bien noir, et somme toute seyant.

Les femmes facteurs, elles, sont toujours en pantalons. Pour revenir à ce premier sujet de ma lettre, nous avons ici, à la campagne, une vaillante postière qui, depuis des années déjà, remplace son mari, et qu'il pleuve ou qu'il neige porte des lettres et des paquets à travers la montagne avec la même parfaite ponctualité.

Vous comprendrez que les femmes soient nom-

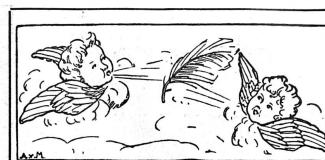
## Les Commissions sans femmes

### Petite histoire du temps présent

Régulièrement, comme depuis 1916 elles l'ont fait chaque fois, au début du renouvellement des grandes Commissions administratives, les Sociétés Féminines genevoises, cette fois-ci par l'intermédiaire du Centre de Liaison, ont adressé une demande de nominations féminines au Conseil d'Etat. Et tout aussi régulièrement, comme il en a pris trop souvent à propos de la fâcheuse habitude, celui-ci leur a répondu par la négative, arguant du prétexte qu'aucune vacance ne s'était produite, il ne pouvait leur donner satisfaction... Cette année également, il a tellement tardé (trois mois seulement!) à répondre que, pour la première fois, une lettre revenant à la charge a été nécessaire... Car telle est la politesse des mœurs gouvernementales actuelles dans nos démocraties sans femmes.

Heureusement qu'il n'en a pas été toujours été ainsi, car sans cela on se demanderait en vérité comment jamais des femmes parviendraient à percer cette muraille d'opposition!

En 1925 en effet, l'Association pour le Suffrage, alors seule à la brèche, renonçant à s'adresser au Grand Conseil (qui élit de son côté une partie des membres de ces Commissions) pour atteindre directement le Conseil d'Etat, avait vu des femmes pénétrer pour la première fois à la Commission de Protection des Mineurs, d'où l'on n'a plus jamais eu l'idée depuis lors de les déplacer, à celle de l'Asile de Laxé où il en est de même, à celle de l'Hôpital et de la Maternité (et l'absence de femmes dans une Commission comme celle-ci



## DE-CI, DE-LA

### Les ailes brisées.

Les journaux ont annoncé la mort à son poste de l'aviatrice soviétique, Maria Rostova, spéciale du vol à longue distance, et pilote militaire, à laquelle ont été faites des funérailles nationales en reconnaissance des services rendus, comme de son œuvre d'organisation de l'aviation féminine.

### Gustave Doret féministe.

Le grand musicien et le grand caractère, que pleure avec le canton de Vaud la Suisse musicienne, était partisan du suffrage des femmes; certes il ne militait pas avec nous, il avait autre chose à faire, mais il ne cachait pas son opinion en ce domaine (a-t-il jamais caché son opinion?). Pendant nombre d'années, il a été membre de l'Association lausannoise, où l'avait fait entrer Mme le Dr. Feyler et le pasteur Béranger.

breuses dans la défense contre avions! et nous les voyons souvent chefs de quartiers ou d'étages. La Gretchen allemande n'est vraiment plus qu'un

est tout simplement absurde!) et à celle de l'Asile de Bel-Air. Cette dernière place fut perdue six ans plus tard par démission de la titulaire, et ne fut jamais repourvue par une femme, ce qui prouve combien sont avides autour de ces postes les compétitions des partis politiques. En 1934, l'arrivée au pouvoir d'un gouvernement socialiste créa pas mal de remue-ménage dans la composition de ces Commissions; mais toutes les femmes nommées par des gouvernements bourgeois furent maintenues en fonctions, avec l'adjonction de nouvelles collègues, et des places créées dans deux autres Commissions encore, celle de l'Asile des Convalescents et celle du Contrôle des films. Trois ans plus tard, changement de régime: toutes les femmes, dont on pensait qu'elles pouvaient professer des idées socialistes étaient démissionnées, et remplacées dans les Commissions dont elles étaient membres, soit par d'autres femmes (Contrôle des films, Asile des Convalescents), soit par des hommes (Hôpital et Maternité, Asile de Bel-Air). Et depuis lors la situation reste immuablement la même...

...Si bien que constatant que, tantôt l'on nomme des femmes parce que l'on suppose qu'elles sympathisent ou ne sympathisent pas avec les uns ou les autres des partis politiques, et que tantôt on les écarte parce que l'on a besoin de leur place pour y mettre des électeurs, l'on pourra se demander — si l'on n'avait pas déjà fait, combien de fois! le tour de toutes ces ambitions et de toutes ces intrigues! — où se trouve au milieu de tout cela l'intérêt des malades, des femmes en couches, des aliénés?...

E. Gd.

elles, quoique travaillant dans des entreprises employant habituellement des femmes, fabriquent divers articles nécessaires aux armées tels que: uniformes, souliers, masques à gaz, parachutes, bateaux pneumatiques et équipements électriques.

Des milliers de femmes sont maintenant affectées à la fabrication des munitions. 80,000 environ fabriquent des cartouches et des obus et leur nombre sera triple prochainement. En avril, 17,500 femmes travaillaient dans les principales usines de montage d'avions. Quand la production atteindra son point maximum, 100,000 y seront affectées.

Les contremaîtres sont agréablement surpris par la rapidité, l'aisance et le rendement des ouvrières, même dans certains travaux minutieux comme le soudage. Certaines usines d'avions emploient des femmes dans toutes leurs sections; et elles effectuent toutes les opérations, même la « finition ».

Elles travaillent en nombre croissant à la fabrication d'instruments d'avions, de matériel de protection contre l'incendie, et d'appareils médicaux. La plupart des Etats de l'Union ont des lois réglant le nombre d'heures et le travail de nuit pour les femmes. Bien entendu, certaines dérogations, prévues en cas de circonstances exceptionnelles, permettent de les faire travailler au-delà du temps fixé et de les employer dans les équipes de nuit.

Quels sont les salaires des femmes par rapport à ceux des hommes? Dans certains établissements travaillant pour la défense nationale, en particulier dans l'aviation, les femmes bénéficient des mêmes tarifs. En revanche, dans d'autres domaines, dans les fabriques de munitions et d'instruments, par exemple, le barème des salaires est généralement inférieur.

Les deux grandes organisations ouvrières ont adopté le principe: « A travail égal, salaire égal ». Certaines clauses s'inspirant de cet esprit ont été insérées dans les contrats passés entre les représentants des ouvriers et des patrons.

### Nouveaux textiles

Le Bulletin de l'Office international de l'Enseignement ménager (Fribourg) ces détails, utiles à connaître sur des produits appels certainement à jouer un rôle dans notre économie nationale.

L'aralac est un nouveau venu dans le domaine des textiles. C'est une fibre à base de protéine, identique, quant à sa composition chimique, aux laines, mohair et fourrures. Elle est fabriquée avec du lait caillé écrémé qui, après avoir été lavé et séché, est soigneusement, mais simplement dispersé dans un épais sirop de viscose, expulsé à travers des trous et coagulé ou régénéré en un filament. A ce moment, les nombreux groupes libres amindés de la molécule de protéine doivent être bloqués, de telle sorte que le taux de la prise de couleur et la sélection des teintures puissent être contrôlés. En même temps, d'autres manipulations rendent la fibre plus dure. L'aralac peut être mélangé à la laine, le mohair, la fourrure, la rayonne et le coton dans des proportions variées. Pour le moment, il est utilisé avec beaucoup de succès dans la production de feutre poillé pour l'industrie du chapeau.

La cotonine est le nom donné à une fibre de lin ou de chanvre cotonisé; elle est fabriquée en réduisant les fibres d'écorce en fibres très

Il nous souvient d'une enquête de la Semaine littéraire sur le féminisme, à laquelle il avait répondu: « Ce qu'on demande à la femme? D'être femme. Un point c'est tout ». C'était tout un programme et il semble bien que nous nous efforçons de le réaliser en demandant que la femme enfin puisse donner en Suisse toute sa mesure.

S. B.

### Un jubilé.

Toutes nos félicitations vont à une de nos fidèles abonnées de la première heure, Mme Clara Waldwogel professeur à l'Ecole supérieure des jeunes filles de Neuchâtel, et présidente de l'Association cantonale neuchâteloise, qui vient d'accomplir ses trente ans de professorat. Au cours d'une charmante cérémonie, durant laquelle ses élèves la fleurirent au propre et au figuré par des azalées et des discours, il lui fut encore remis, de la part des autorités, un couvert en argent aux armes de la commune de Neuchâtel.

Sachant bien tout le cœur et la conscience qu'a apportées Mme Waldwogel, aussi bien à ses devoirs professionnels qu'à ses tâches féministes et pacifistes, nous nous réjouissons de toutes les manifestations de reconnaissance qui lui ont été si justement témoignées, et fières, comme nous le sommes toujours lorsqu'une des nôtres est à l'honneur, nous lui disons ici tous les vœux du Mouvement et de ses lecteurs.

E. Gd.

## Travail à domicile

(Suite de la 1<sup>e</sup> page.)

Sans doute, et il faut le dire, le délai d'une année n'est-il pas suffisant pour déduire déjà des conclusions. Cependant, c'est avec une grande satisfaction que nous avons appris par cet exposé que, des Commissions paritaires professionnelles — qui à notre avis, constituent l'une des dispositions essentielles de la loi pour lutter contre les salaires de famine — deux sont déjà constituées, l'une pour les métiers de l'habillement — et ce qu'il y aura à faire en ce domaine-là! — l'autre pour l'industrie de la broderie. Le Conseil Fédéral a décreté, la veille exactement de cette Assemblée de Neuchâtel, la constitution d'une troisième Commission pour l'industrie des rubans, et, nous dit M. Eichholzer, une quatrième est en préparation pour les industries de l'horlogerie. On pense bien que mettre ces Commissions sur pied n'est pas une petite tâche, et il ne faut pas nous étonner de ne pas les voir en-

**MATURITÉS**  
BACC. POLY.  
LANGUES MODERNES  
**COMMERCE**  
ADMINISTRATION  
**École LEMANIA**  
LAUSANNE

33 professeurs méthodes éprouvées programmes individuels gain de temps

fines, dont la grosseur ressemble à celle du coton, et qui peuvent être filées selon les procédés employés pour le coton. Le procédé a été employé en Allemagne depuis quelque temps pour l'emplacement des déchets de chanvre et de coton.

Bien que la fibre cotonisée ne puisse être employée seule avec beaucoup de succès, elle donne toute satisfaction quand'elle est combinée avec des fibres de coton ou d'autres fibres de soie.

Le fiberglas est le nouveau textile fabriqué aux Etats-Unis avec de très fins filaments de verre. La beauté des tissus obtenus avec le fiberglas les rend susceptibles de servir à de multiples emplois, malgré leur prix encore relativement élevé. On les utilise surtout pour la décoration intérieure : draperies, rideaux, tapis de lit et de table, coussins, abat-jour. Les résultats des éprouves de résistance au poids et à la traction de rétécissement durant le nettoyage à sec, le nettoyage humide et le blanchissage, et ceux de la résistance de solidité de la couleur exposée à la lumière sont très satisfaisants.

### Elégances

Voici un fragment de Mme Elisabeth Huguenin dans la Coopération qu'il sera utile de faire méditer à des jeunes :

J'entendais une jeune femme qui rentrait de vacances décrire à une amie les élégances de la vie d'hôtel qu'elle venait de mener pendant une quinzaine. Elle s'extasiait sur ses longues flâneries au lit, le matin, sur la satisfaction qu'elle avait éprouvée à se faire servir par des domestiques et à laisser sa chambre en pagaille, après quoi elle ajouta :

— Et chaque jour deux serviettes de toilette